



Extrait du Registre des délibérations
Conseil Municipal
Séance Ordinaire du Mardi 19 Septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf septembre à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMROUSSE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Maire.

Présents : Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Jean-Jacques GOULOT, Fabien BESSICH, Ketty MASSON, Philippe CORDON, Sandrine ETCHESSAHAR

Procurations : Pascal GAIDET à Fabien BESSICH
Valentin CHAPPAZ à Jean-Jacques GOULOT
Jacques LEFORT à Sandrine ETCHESSAHAR
Jenna FRANITCH à Philippe CORDON

Absent : Pierre VANET

Secrétaire de séance : Ketty MASSON

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 Septembre 2023

Nombre de conseillers municipaux :
En exercice : 11
Présents : 06
Procurations : 04
Votants : 10

Le Quorum est atteint

Délibération n°2023/02
Décision modificative n°1

Envoyé en Préfecture le
Publié le

Le présent acte est publié sous forme électronique sur le site internet de la collectivité et le rend exécutoire. Il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

VILLE DE CHAMROUSSE

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 SEPTEMBRE 2023

Délibération N°2023/02

Objet : Décision modificative n°1

Le rapporteur propose les virements de crédits ci-dessous sur le budget annexe chalet des cimes

SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

Chapitre	Article	Libellé	
21	2188	Autres	+15 000
23	2315	Installations, matériel et outillage technique	-15 000

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- **D'ACCEPTER** les propositions
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à procéder aux virements de crédit sur le budget 06030 Chalets des cimes

Le Maire

Brigitte DESTANNE DE BERNIS

RESULTAT DU VOTE :

POUR : 6

ABSTENTION : 4